

Emploi : un plan d'urgence de 430 millions d'euros

Chômage partiel, budget de Pôle emploi, réforme de la formation professionnelle : les mesures annoncées hier coûteront 430 millions d'euros, financés par redéploiements budgétaires.

100 MILLIONS D'EUROS POUR BOOSTER LE CHÔMAGE PARTIEL

Pour développer le chômage partiel, l'exécutif annonce d'abord des mesures de simplification, comme la réduction de vingt à dix jours des délais d'instruction par l'administration. Les crédits budgétaires seront augmentés de 100 millions d'euros. Une concertation avec les partenaires sociaux est annoncée pour améliorer le dispositif avant les élections.

« FORMER PLUTÔT QUE LICENCIER »

40 millions d'euros sont dégagés pour permettre l'entrée de plus de salariés au sein des dispositifs « former plutôt que licencier » dans les secteurs en crise.

PÔLE EMPLOI : 1.000 CDD DE PLUS

Nicolas Sarkozy a annoncé l'embauche rapide par Pôle emploi de 1.000 salariés en CDD d'un an. Coût de la mesure : 39 millions d'euros. C'est un geste vers les syndicats. La CFDT réclamait 2.000 embauches.

UN NOUVEAU PLAN POUR LES CHÔMEURS DE TRÈS LONGUE DURÉE

Une enveloppe de 150 millions d'euros va être dédiée à l'accompagnement des chômeurs inscrits à Pôle emploi depuis plus de deux ans. En catégorie A, B ou C, leur nombre atteint désormais 786.100, en hausse de 18 % sur un an. « Ils devront tous se voir proposer une solution », a expliqué Nicolas Sarkozy, reprenant une promesse faite à plusieurs reprises déjà depuis 2007. Concrètement, le chef de l'Etat veut que leur soient proposés des formations, des processus de « resocialisation » le cas échéant, ou des contrats aidés.

LE « ZÉRO CHARGES » RÉACTIVÉ POUR LES JEUNES DANS LES TPE

Fortement réclamé par le patronat, le dispositif « zéro charges » sur les embauches des TPE (moins de 10 salariés), déjà activé de 2009 à mi-2010, va être relancé. Mais, dans un contexte budgétaire contraint, il ne s'appliquera qu'aux embauches, en CDI ou CDD de plus d'un mois, de jeunes de moins de 26 ans. L'exonération, valable un an, sera complète au niveau du SMIC puis dégressive jusqu'à 1,6 SMIC. La mesure s'appliquera aux embauches réalisées entre le 18 janvier et le 18 juillet. Son coût est estimé à 100 millions d'euros.

LES MESURES D'URGENCE POUR L'EMPLOI

EN MILLIONS D'EUROS

FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DURÉE

150

« ZÉRO CHARGES » POUR L'EMBAUCHE DES JEUNES DANS LES TPE

100

SOUTIEN À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

100

AIDES À LA FORMATION DURANT L'ACTIVITÉ PARTIELLE

40

AUGMENTATION DES MOYENS DE PÔLE EMPLOI

40

FORMATION : PROMESSE D'UNE « RÉFORME RADICALE »

Le chef de l'Etat a annoncé une « réforme radicale » de la formation professionnelle et en particulier de celle des chômeurs. Mais ce sera pour la prochaine législature. Gérard Larcher, ex-président UMP du Sénat, « est chargé d'une mission de préparation d'une réforme d'envergure ». Ses « bases » devront être définies « sous deux mois », après consultation des partenaires sociaux, régions, universités. « Notre système de formation professionnelle reste très fragmenté entre tous les acteurs, ce qui nuit à son efficacité », regrette l'Elysée. Cette annonce a de quoi surprendre, une vaste réforme largement vantée par le gouvernement étant entrée en vigueur il y a à peine un an. Elle a mis en place un fonds de sécurisation des parcours professionnels et incité au regroupement des organismes collecteurs. Elle doit permettre de réorienter les fonds de la formation vers les PME.

RECRECITER PLUS DE JEUNES EN ALTERNANCE

Le ministre du Travail engagera une « discussion » avec les partenaires sociaux pour « amplifier les efforts de recrutement de jeunes en alternance dans les entreprises de plus de 250 salariés ». Là encore, l'Elysée laisse entendre que la réforme de la

taxe d'apprentissage (bonus-malus) n'a pas eu suffisamment de résultats jusque-là.

BRAS DE FER SUR LE FINANCEMENT

D'un montant total de 430 millions, les mesures seront financées par des redéploiements de crédits de l'Etat, afin de « ne pas accroître d'un centime le déficit public », a précisé Nicolas Sarkozy. Y compris au sein du budget de l'emploi, a indiqué Valérie Pécresse, la ministre du Budget, hier soir sur BFM-TV. Le chef de l'Etat a ajouté que la mobilisation de crédits du Fonds social européen (FSE) et de fonds gérés par les partenaires sociaux devrait permettre de porter la totalité de ces engagements à 800 ou 900 millions d'euros. L'idée est aussi d'encourager le cofinancement par les conseils régionaux. François Chérèque (CFDT) a dénoncé « le flou » entourant la question du financement. Les partenaires sociaux ne sont guère enclins à faire de gros efforts alors que, dans le budget 2012, l'Etat a de nouveau prévu de ponctionner 300 millions dans le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, ce qui le mettra en situation de déficit. V. C., D. P. ET F. S.

E L'intégralité des mesures annoncées sur lesechos.fr/document